



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué de presse

Le Conseil d'Etat renouvelle Thierry Dias à la direction de la Haute école pédagogique du canton de Vaud

Arrivé à l'issue de son premier mandat de cinq ans, le recteur Thierry Dias a fait part au Conseil d'Etat de sa disponibilité et de son intérêt à poursuivre sa mission pour un nouveau mandat. Les enjeux pour le Canton de Vaud en matière de formation des enseignantes et des enseignants sont considérables et les défis propres à l'institution sont importants. Dans ce contexte, le Conseil d'Etat renouvelle l'actuel recteur afin de conduire la démarche d'évolution déjà engagée par la haute école en étroite collaboration avec le DEF. Thierry Dias aura notamment les missions de mener le renouvellement de l'accréditation de l'institution en 2026 et d'accompagner la révision prévue de la loi sur la Haute école pédagogique. Il aura également la tâche de faire évoluer en profondeur la HEP Vaud afin d'anticiper et soutenir les besoins futurs de l'Ecole vaudoise.

Le Canton de Vaud connaît une dynamique démographique en croissance continue qui implique une pression constante sur son système de formation. Au cœur de ce dispositif, la HEP Vaud a la charge de former les enseignantes et les enseignants de la scolarité obligatoire et postobligatoire. Face aux risques de pénurie et pour répondre aux futurs besoins de l'harmonisation à quatre ans de l'Ecole de maturité, l'institution doit développer sa capacité de former tout en maintenant la qualité pédagogique des professionnels qu'elle diplôme. Cette nécessaire évolution est l'enjeu principal pour le Canton en regard de l'institution. L'expérience du recteur Thierry Dias ainsi que sa perception fine des enjeux sont nécessaires pour conduire ces transformations. Elles s'appuieront notamment sur une révision prévue par le Conseil d'Etat de la loi sur la Haute école pédagogique du canton de Vaud, en vigueur depuis 2008. Revue à trois reprises jusqu'ici pour des modifications restreintes, cette loi pose le cadre d'une institution initialement prévue pour former 800 personnes. Or, il y a actuellement plus de 3'500 étudiantes et étudiants à la HEP Vaud et les projections tablent sur 4'500 personnes à l'horizon 2035.

Des missions capitales et des défis importants à relever pour les prochaines années

Relever ce défi, c'est maintenir un équilibre dans l'institution entre formation, recherche et développement de l'offre de formation continue. C'est aussi rassembler les collaboratrices et les collaborateurs de l'institution autour des objectifs fixés. Autre mission, la HEP Vaud devra poursuivre le développement de la formation pratique des étudiants, en collaboration étroite avec les services de l'Etat, les établissements de formation et les praticiennes et praticiens formateurs. Enfin, il s'agira également de renouveler l'accréditation de la HEP Vaud en 2026.

L'expérience et la motivation de Monsieur Thierry Dias à répondre à ces attentes et ces défis ont convaincu le Conseil d'Etat de le renouveler, dès le 1^{er} juillet prochain, dans sa fonction de recteur pour un nouveau mandat.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 juin 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat, 021 316 30 65

DEF, Jérémie Leuthold, directeur général de l'enseignement supérieur, 021 316 94 71

HEP Vaud, Thierry Dias, recteur, 021 316 92 78